

Mode d'emploi et d'installation **STERIMEL**



INFORMATIONS

Appareil en fin de vie, que faire ?

Ne surtout pas jeter l'appareil à la poubelle ni dans les bacs de tri sélectif de votre commune.

Ce symbole indique que, dans l'Union Européenne, le produit ne doit pas être mis au rebut avec les autres déchets ménagers.



Pour éviter toute atteinte à l'environnement et à la santé publique, ne jetez pas cet appareil inconsidérément mais contribuez de manière responsable à son recyclage afin de promouvoir la réutilisation durable des ressources en matières premières. Si votre appareil devient inutilisable, veuillez le confier aux organismes d'enlèvement et de collecte des déchets ou contactez le revendeur auprès duquel vous l'avez acheté : ils peuvent se charger de son recyclage dans des conditions sécurisées et écologiques.

Si vous voulez vous débarrasser de votre appareil :



- Il faut rendre inutilisable les appareils qui ne sont plus en fonction.
- Il faut débrancher et couper le câble électrique.
- Il faut rapporter les appareils hors d'usage dans un centre de récolte pour l'élimination des composants spéciaux utilisés lors de la construction de la machine.

RECOMMANDATIONS

Informations importantes :

Ce manuel comporte des informations importantes pour l'installateur comme pour l'utilisateur qui doivent strictement s'y conformer. Lire et respecter toutes les consignes avant de procéder à l'installation de ce produit. L'utilisateur devra conserver ce manuel et s'y référer avant toute mise en service ou toute modification de l'installation.

Avertissements

L'installation de ce produit nécessite d'intervenir sur les réseaux électriques, elle doit donc être conduite par du personnel formé et habilité au risque électrique. Avant de procéder à l'installation ou à une intervention quelconque, débranchez toute source d'alimentation électrique.

Maintenir l'appareil hors de portée des enfants.

Cet électrolyseur au sel est conçu exclusivement pour une utilisation privée et domestique.

L'alimentation doit être asservie au fonctionnement du moteur de la pompe de la piscine et ne doit en aucun cas pouvoir fonctionner sans elle. L'électrolyseur ne doit jamais fonctionner si le débit d'eau à travers la cellule est nul ou insuffisant.

L'utilisation de l'électrolyseur au sel est prévue pour une piscine domestique, en plein air dans des conditions normales d'utilisation. Dans tout autre cas (abris, volets roulants, configuration exceptionnelle), le fonctionnement de l'appareil doit être adapté.

Une sur-chloration peut entraîner de graves risques sanitaires ou de dégradation du matériel.

L'utilisateur doit impérativement contrôler très régulièrement le niveau de chlore de la piscine et adapter la production de l'appareil en conséquence.

PRECONISATIONS

- Cet électrolyseur est uniquement destiné au traitement d'eau de piscine. Il a pour fonction de produire du chlore à partir d'une eau salée.
- Le traitement par électrolyse au sel remplace le traitement habituel de l'eau d'une piscine par galets de chlore lent. Avant tout traitement, assurez-vous que tous les matériaux utilisés sont compatibles avec l'utilisation de l'eau salée et chlorée.
- Au redémarrage de la piscine ou en cas de rattrapage d'eau trouble ou d'eau verte, il est nécessaire de procéder à une chloration choc.
- En saison, votre bassin doit être régulièrement découvert afin de favoriser le phénomène d'électrolyse, basé sur la régénération des molécules de sel dans l'eau.
- Il faut arrêter le fonctionnement de l'électrolyseur si la température de votre eau est inférieure à 15°C (dans le cas contraire, cela peut accélérer l'usure de la cellule d'électrolyse).
- Le sel utilisé pour l'eau de votre piscine doit répondre à la norme NF EN 16401.

QUALITÉ DE L'EAU PRECONISEE POUR UN FONCTIONNEMENT OPTIMUM DE L'ELECTROLYSEUR

Recommandations ***	Valeurs		
	minimum	conseillées	maximum
Taux de sel	3,2 gr/litre	4 à 5 gr/litre	35gr/litre (eau de mer)
pH	7	7,3	7,7
TAC	8° français	8° à 15° français	18° français
TH	5° français	5° à 15° français	25° français
Température de l'eau	15°C	Supérieure à 15°C	Inférieure à 30°C
Stabilisant ou acide iso cyanurique	20 gr/m ³	Inf. à 30 gr/m ³	75 gr/m ³
Floculant	Non préconisé pour l'électrolyse		
Produits d'hivernage	Sans cuivre et sans ions métalliques		
Oxygène actif (H ₂ O ₂)	Déconseillé même en traitement choc		
Taux de chlore préconisé	0,5ppm	suitant fréquentation	< 2,5ppm**
Pool Terre	Fortement conseillé et indispensable en cas de matériel métallique immergé		

** sauf en cas de traitement choc manuel

*** si votre eau ne respecte pas ces valeurs, faire appel à un professionnel du traitement d'eau de piscine

NORMALISATION

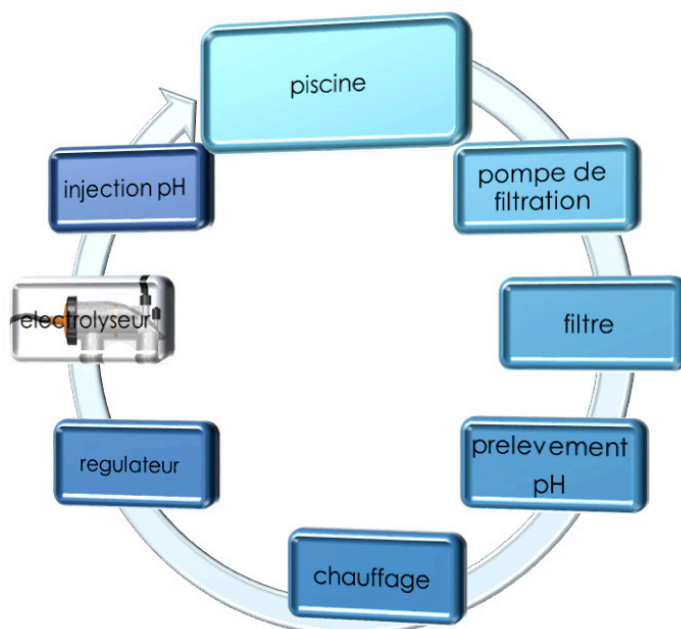
- Indice de protection électrique : IP 55
- Ne jamais ouvrir le capot de l'appareil sous tension
- Cet appareil est conforme à la norme NF C15-100 Edition 2002 et répond à toutes les normes applicables ci-dessous
- Normes CE/CEM : NF EN 60335-1/A1 et 60335-2-108

Note : La déclaration « CE » de conformité est établie conformément à la directive 89/336/CEE relative à la compatibilité électromagnétique et à la directive 73/23/CEE relative aux exigences sécuritaires des matériels électriques.

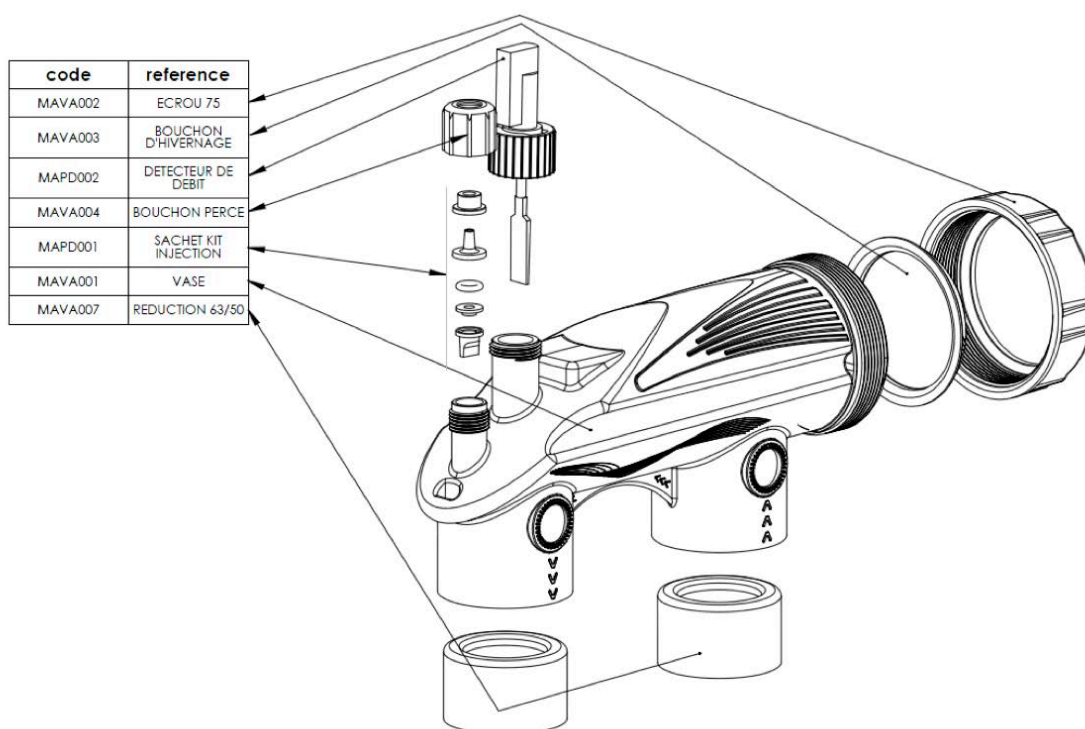
	Titre	Référence Document	Edition
(1)	Appareils de traitement de l'information – Caractéristiques des perturbations radioélectriques – Limites et méthodes de mesure	E.N. 55022	Ed. Juin 2012
(2)	Compatibilité électromagnétique (CEM) – Technique d'essai et de mesure	E.N. 61000-4-x	Ed. Juin 2009
(3)	Essais d'environnement – Partie 2 : essais – Essais Kb : brouillard salin, essai cyclique (solution de chlorure de sodium)	E.N. 60068-2-52	Ed. Déc 1996
(4)	Appareils électrodomestiques et analogues – Sécurité Partie 1/A1 et Partie 2-108 : règles particulières pour les électrolyseurs	E.N. 60335-1/A1 E.N. 60335-2-108	Ed. Sept 2008

INSTALLATION GÉNÉRALE

L'électrode doit être le dernier élément sur le cycle de traitement d'eau de la piscine :

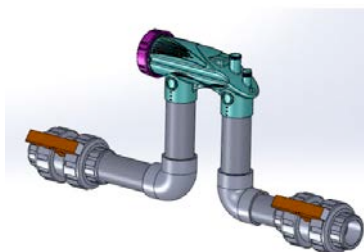


LE VASE

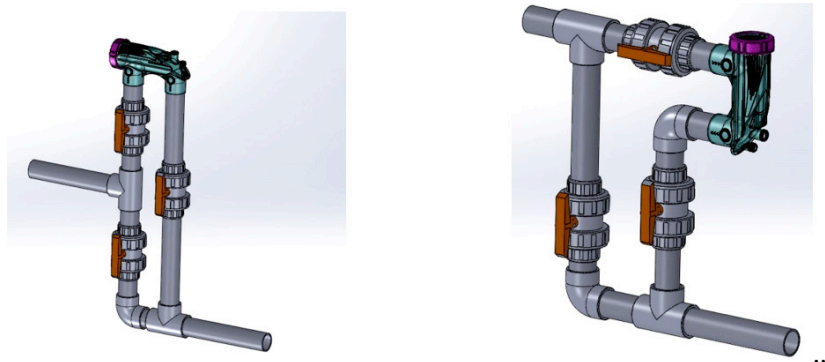


INSTALLATION HYDRAULIQUE

En ligne :



En by-pass :



L'ÉLECTRODE



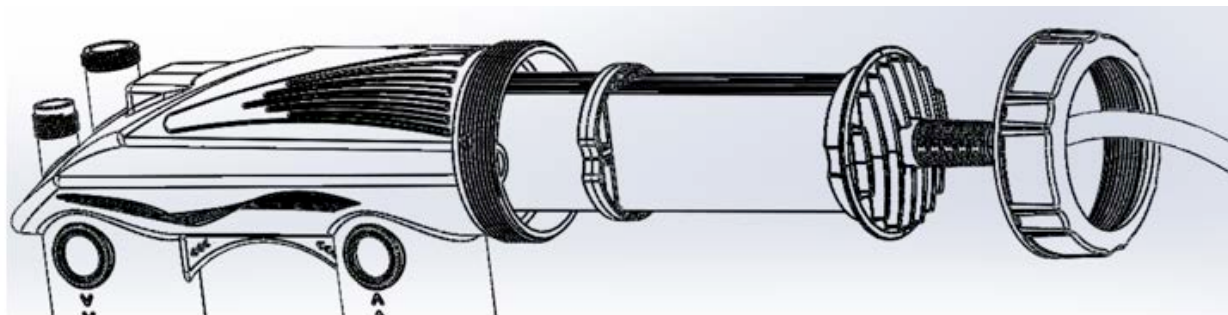
Toutes nos électrodes sont équipées d'anodes et cathodes en titane/ruthénium. La longueur du câble d'électrode est de 1.65 m. Il existe des rallonges électriques de 2m, 5m, 10m et 20m en pièces détachées.

Caractéristiques techniques

Code	Référence	Amp max	Volume maximum traité*	Nb plaques
TELE030	ELECTRODE 30M3	6.9 A	30 M ³	2
TELE060	ELECTRODE 60M3	8.7 A	60 M ³	3
TELE090	ELECTRODE 90M3	10.1 A	90 M ³	5
TELE120	ELECTRODE 120M3	10.5 A	120 M ³	7
TELE160	ELECTRODE 160M3	17.3 A	160M ³	9

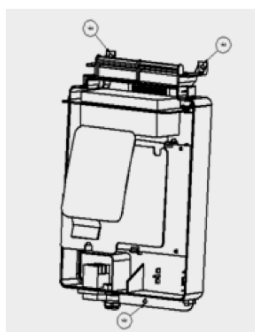
* dans les conditions normales d'utilisation et le respect des préconisations.

Installation



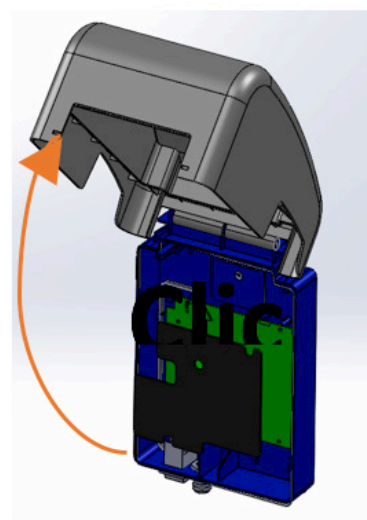
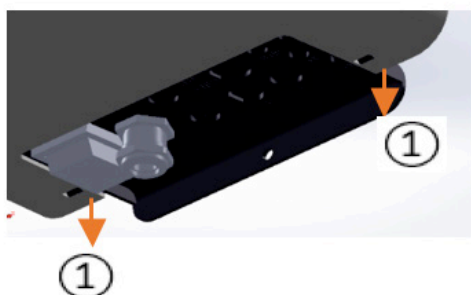
LE BOITIER

Fixation murale

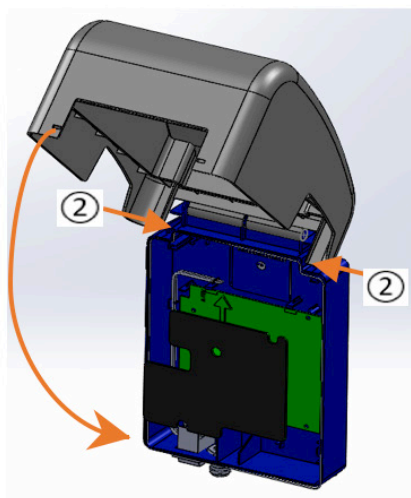
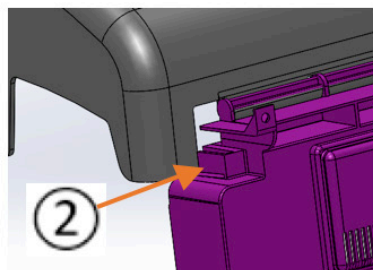


Utiliser les 3 vis et les 3 chevilles fournies uniquement dans un matériau plein.
Pour les autres matériaux, utiliser des chevilles de fixations adéquates.

Ouverture du capot



Fermeture du capot



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Branchement électrique

Ces branchements électriques doivent être réalisés par un professionnel ou du personnel technique averti et habilité.

L'alimentation 220 v doit être asservie au fonctionnement de la pompe de filtration. L'installation électrique doit être munie d'un disjoncteur thermique 30mA en tête de ligne.

Caractéristiques mécaniques

Encombrement mécanique (hors tout) :

Hauteur	:	300 mm
Largeur	:	215 mm
Profondeur	:	155 mm
Matériau du boîtier	:	ABS

Caractéristiques électriques

Tension nominale	:	220v - 240v
Fréquence	:	50/60 Hz
Classe d'isolation	:	1
Puissance nominale	:	120W (modèles : 030, 060, 090, 120) et 200W (modèle 160)
Longueur du câble d'alimentation	:	1.5 m
Indice de protection électrique	:	IPX5

Condition de fonctionnement

Température ambiante du local technique de 5°C à 60°C maximum.

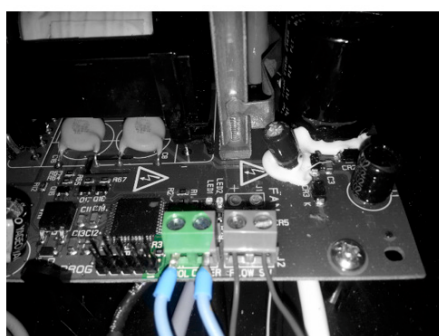
RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES DES OPTIONS

Ces raccordements électriques doivent être réalisés par un professionnel ou du personnel technique averti et habilité.

Raccordement électrique du câble de contact volet

S'assurer que le volet de la piscine est équipé d'un retour d'information filaire (contact sec : sans courant, normalement ouvert).

- Eteindre l'appareil, ou couper le disjoncteur au compteur électrique.
- Ouvrir le capot.
- Dévisser le presse-étoupe et glisser le câble à l'intérieur.
- Passer le câble de type 2 x 0.25mm² gainé : Ø total : 5mm maxi (non fourni), dans le presse étoupe prévu.
- Visser délicatement les deux fils sur les contacts pool-cover de la carte électronique.
- Serrer le presse-étoupe à la main.
- Fermer le capot. en suivant la procédure (ouverture / fermeture).
- Allumer l'appareil et vérifier que la production se coupe lors de la fermeture complète du volet.



Installation du détecteur de débit

- Eteindre l'appareil ou couper le disjoncteur au compteur électrique.
- Ouvrir le capot en suivant la procédure (ouverture / fermeture).
- Dévisser le presse-étoupe et glisser le câble à l'intérieur.
- Remplacer le shunt existant par le câble du détecteur de débit sur le connecteur « flow Sw » de la carte électronique (attention : serrer légèrement avec un petit tournevis plat).

- Serrer le presse-étoupe à la main.
- Fermer le capot en suivant la procédure (ouverture / fermeture).
- Allumer l'appareil.
- Tester manuellement que votre détecteur de débit fonctionne : quand vous appuyez sur la palette de détection, l'alarme de débit s'éteint.



- Installer le détecteur sur le vase d'électrolyse.

Les différents modes de fonctionnement

Mode normal

Modifier la production souhaitée par + ou –

Mode Boost

Activation par un appui sur la touche Boost.

Le mode Boost permet de mettre l'appareil à pleine puissance durant un temps effectif défini.

Ce mode permet de chlorer fortement et temporairement votre bassin. Il ne remplace pas une chloration choc.

Ce mode est à utiliser dans les cas suivants :

- Eau trouble
- Présence résiduelle d'algues
- Sur-fréquentation du bassin
- Forte chaleur et temps orageux

Important : Veillez à ne pas dépasser le taux de 2.5 ppm sans demander conseil à votre piscinier.

Ne jamais utiliser ce mode sur un bassin fermé par une bâche, une couverture, un volet roulant.

Le mode Boost est à utiliser avec précautions car une sur-chloration excessive et prolongée peut endommager le matériel de votre piscine, notamment les parties métalliques.

Un taux de chlore libre excessif supérieur à 2.5 ppm peut occasionner des désagréments :

- Odeur désagréable
- Picotement des yeux et des muqueuses
- Décoloration des vêtements de bain

En cas de fermeture du volet :

- si le contact de fin de course du volet est connecté : le mode Boost est stoppé et le mode volet est activé.
 - si le contact de fin de course du volet n'est pas connecté : sortir du mode Boost par un nouvel appui sur Boost.
-

Mode Volet

Activation par un appui simultané sur les touches + et – ou automatique si le branchement du contact volet a été branché.

En l'absence de lumière et d'UV, la nécessité de produire du chlore est moindre. Il faut donc adapter la production aux besoins en chlore appropriés à votre piscine.

La réduction en % de la valeur de production relative à votre piscine se programme depuis le menu volet avec les touches + et -, par pas de 5%, de 0% à 50%.

PARAMÉTRAGES

MENU RÉGLAGES SYSTEMES

Pour accéder aux menus Réglages Systèmes (choix de la langue, de la luminosité et de la durée de veille de l'écran), il faut :

Eteindre l'appareil (avec l'interrupteur situé sous le boîtier)

Maintenir la touche - enfoncée et allumer l'appareil.

Relâcher la touche - et appuyer sur la touche + pendant que l'écran de bienvenue s'affiche.

On peut alors sélectionner accéder aux menus Langues, Luminosité et Veille écran en appuyant successivement sur la touche OK . Pour modifier une valeur, il suffit d'appuyer sur les touches + ou - pendant cette navigation.

Les langues disponibles sont : Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand, Portugais, Néerlandais, Polonais.

MENU PARAMETRES DE FONCTIONNEMENT

La navigation dans l'ensemble des menus décrits ci-dessous se fait au moyen de la touche OK, Pour modifier un paramètre, il faut accéder à son menu en appuyant sur la touche OK autant de fois que nécessaire puis en modifiant la valeur au moyen des touches + ou - . La confirmation de la valeur se fait au moyen de la touche OK . Une confirmation au moyen de la touche BOOST est demandée lors d'un étalonnage de sonde.

Réglage volet

Ce réglage permet de déterminer le taux de réduction de la production lorsque le mode Volet est enclenché (manuellement ou automatiquement). Ce taux est modifiable de 5% à 50%. Le taux par défaut est de 30%.

Un taux de 30% signifie que la production en mode Volet sera réduite de 70% par rapport au taux de production normal : si l'appareil est réglé sur un taux de production de 60%, la mise en œuvre du mode Volet modifiera le taux pour que la production soit de 18% ($60\% \times 30\%$).

Réglage Inv POL (inversion de polarité)

L'inversion de polarité permet de réduire l'accumulation de concrétions calcaire sur l'électrode. En fonction de la dureté de votre eau, vous pouvez régler le temps des cycles d'inversion en heure par les touches + ou -, et validation par la touche OK.

Conseils : la consigne par défaut est de 4 heures. Le tableau ci-dessous est un indicatif de la durée d'inversion préconisée selon la dureté de l'eau utilisée. Attention la réduction du cycle d'inversion diminue la durée de vie de l'électrode.

1° TH = 24 heures
5° TH = 10 heures
10° TH = 6 heures
15° TH = 4 heures
20° TH = 3 heures
30° TH = 2 heures
50° TH = 10 heures

Réglage du taux de sel

Le taux de sel préconisé pour un fonctionnement optimum de l'électrolyseur est de 5 g/litre. Néanmoins, l'appareil peut fonctionner avec des taux supérieurs en modifiant les valeurs par + et - (4-8g/l ; 8-15g/l ; 15-35g/l). Valider par la touche OK.

Réglage sleep

Par défaut ce mode est désactivé (sleep off). Ce mode permet de programmer l'arrêt de la production après un certain nombre d'heures de fonctionnement (entre 1 et 23). Par exemple dans le cas d'une filtration fonctionnant 15 heures par jour, il est possible de limiter le fonctionnement de l'électrolyseur aux 8 premières heures de filtrations. Il suffit alors d'utiliser ce paramètre SLEEP est de le régler à 8 heures.

Un icône « horloge » indique que le mode est sélectionné et si la production est en cours (icône fixe) ou arrêtée par le mode SLEEP (icône clignotante).

Réglage 24h / 24

Ce mode permet de définir une durée réelle de fonctionnement de l'électrolyseur dans le cas d'une filtration en continue. On peut par exemple le régler sur 16/24, auquel cas l'électrolyseur ne produira que 16 heures par jour (en réalité il produira pendant 16/24 x 60 minutes soit 40 minutes chaque heure).

UTILISATION : LES DIFFÉRENTS MODES DE FONCTIONNEMENT

Mode normal

Modifier la production souhaitée par + ou -.

Mode BOOST

Activation par un appui sur la touche BOOST. Le mode Boost permet de mettre l'appareil à pleine puissance durant un temps effectif défini. Ce mode permet de chlorer fortement et temporairement votre bassin. Il ne remplace pas une chloration choc.

Ce mode est à utiliser dans les cas suivants :

- Eau trouble
- Présence résiduelle d'algues
- Sur-fréquentation du bassin
- Forte chaleur et temps orageux

Important : Veillez à ne pas dépasser le taux de 2.5 ppm sans demander conseil à votre piscinier.

Ne jamais utiliser ce mode sur un bassin fermé par une bâche, une couverture, un volet roulant.

Le mode Boost est à utiliser avec précautions car une sur-chloration excessive et prolongée peut endommager le matériel de votre piscine, notamment les parties métalliques.

Un taux de chlore libre excessif supérieur à 2.5 ppm peut occasionner des désagréments :

Odeur désagréable, picotement des yeux et des muqueuses, décoloration des vêtements de bain, dégradation des revêtements du bassin

En cas de fermeture du volet :

Si le contact de fin de course du volet est connecté : le mode Boost est stoppé et le mode volet est activé. Si le contact de fin de course du volet n'est pas connecté : sortir du mode Boost par un nouvel appui sur BOOST.

Mode volet

Activation manuelle par un appui simultané sur les touches + et -. Cette activation est automatique si le branchement du contact volet a été branché.

En l'absence de lumière et d'UV, la nécessité de produire du chlore est moindre. Il faut donc adapter la production aux besoins en chlore appropriés à votre piscine. La réduction en % de la valeur de production relative à votre piscine se programme depuis le menu volet avec les touches + et -, par pas de 5%, de 0% à 50%.

MAINTENANCE

Il est possible d'effectuer un Reset complet des alarmes. Avant d'effectuer cette manipulation, il est impératif d'avoir trouvé la cause de l'alarme et d'avoir résolu le problème.

Pour effectuer un Reset complet des alarmes, il faut procéder ainsi :

- Eteindre l'appareil
- Allumer l'appareil en maintenant appuyée la touche -
- Appuyer sur la touche + lorsque le message « bienvenue » apparaît
- Cette manipulation donne accès aux menus permettant de régler les paramètres généraux. Il faut naviguer dans les menus avec la touche OK jusqu'à l'atteinte du menu Reset.
- Dans le Menu Reset, naviguer avec la touche + pour sélectionner RESET ALM
- Valider en appuyant sur la touche OK.

DIAGNOSTIC ET TABLEAU DES ALARMES

Alarme 1 : Défaut Electrode en court-circuit ou entartrée	
Causes probables :	Taux de sel supérieur à la plage programmée Electrode entartrée Electrode en court-circuit
Contrôles et vérifications :	Vérifier la plage de sel programmée Contrôler visuellement les plaques de l'électrode
Actions :	Modifier la plage de travail du taux de sel Nettoyer l'électrode en la plongeant dans une solution de nettoyage
Alarme 2 : Défaut de salinité ou de température d'eau	
Causes probables :	Manque de sel Température d'eau trop basse Electrode usée
Contrôles et vérifications :	Vérifier le taux de sel Contrôler si la température est inférieure à 15°C Consulter le compteur d'heure si > à 15000 h
Actions :	Faire l'appoint de sel dans le bassin 4 g/l Eteindre l'appareil si la température d'eau est inférieure à 15°C Changer l'électrode si elle est en fin de vie
Alarme 3 : Défaut Electrode usée ou mal connectée	
Causes probables :	Pas d'électrode Electrode mal connectée Pas de sel dans l'eau Manque d'eau dans le vase
Contrôles et vérifications :	Vérifier la connectique Vérifier le taux de sel Vérifier la présence d'air dans le vase
Actions :	Rebrancher l'électrode Mettre la quantité nécessaire de sel dans l'eau Eliminer les prises d'air dans le circuit hydraulique
Alarme 7 : Pas de débit dans le vase d'électrolyse	
Causes probables :	Détecteur de débit Hors Service ou mal positionné Pas de flux dans le vase Vanne(s) fermée(s) Pompe de filtration Hors Service Appareil non asservi à la pompe de filtration
Contrôles et vérifications :	Vérifier le détecteur de débit Vérifier la présence et puissance du flux dans le circuit
Actions :	Rétablir le flux dans le vase Changer ou réparer le détecteur de débit Mettre la quantité nécessaire de sel dans l'eau Eliminer les prises d'air dans le circuit hydraulique

GARANTIE

Les électrolyseurs et dispositifs de régulation sont garantis dans les cas de pannes dues à des défauts de fabrication ou à des défauts de matériaux. En cas de panne couverte par la garantie, le propriétaire ou l'utilisateur doit tout d'abord contacter le plus rapidement possible son fournisseur. OCEDIS garantit à l'acheteur original le boîtier d'alimentation et la cellule pour une période de trois ans à compter de la date de livraison si l'examen de la pièce défectueuse prouve que la panne est due à une faute de fabrication ou de matériaux. La garantie de la sonde pH est de trois mois.

Cette garantie ne couvre pas les cas suivants :

Défauts et détérioration provoqués par les fausses manœuvres, le mauvais usage (appareil laissé sous tension lors d'un contre lavage provoquant l'éclatement de la cellule), l'inobservance de nos conditions d'emploi, l'installation non conforme aux directives, l'usage excessif, l'usure naturelle, les catastrophes naturelles, et accidents extérieurs ainsi que les dommages provenant de l'intervention d'un tiers non-habilité. Mais aussi : pour le branchement électrique sur une source autre que celle prévue par la notice, pour l'utilisation dans un autre but que celui de stériliser de l'eau d'une piscine, pour une insuffisance de débit d'eau au travers de la cellule, pour des chocs apparents, pour des traces de démontage.

OCEDIS s'engage à réparer tous les boîtiers et cellules retournés dans le cadre de la garantie.

OCEDIS n'accepte aucune responsabilité pour perte, dégâts ou blessures à des personnes ou propriétés résultant de panne de l'équipement. A moins d'une autorisation préalable expresse d'OCEDIS, toute réparation ou remplacement sera seulement effectué par OCEDIS et cette garantie ne couvrira pas tous les frais autrement encourus.

Tout renvoi de matériel pour révision ou réparation se fait en port payé. Le retour sera fait de la même manière de la part d'OCEDIS. Le retour de matériel quel qu'il soit, doit comporter un numéro de série ou une étiquette portant un numéro de série sous peine de nullité de la garantie.

OCEDIS se réserve le droit de modifier, sans avertissement préalable, la forme, la conception ou l'aspect de ses produits.

Ocedis

69 allée des Peupliers

01600 TREVoux

info@ocedis.com

www.ocedis.com